



URGENT : mise en place du protocole renforcé à partir de mercredi 15 décembre à 12h30

Publié le 15 décembre 2021

La situation sanitaire oblige le conservatoire à mettre en place dès aujourd'hui à 12h30 le protocole renforcé. En effet, nous enregistrons 15 cas positifs au COVID.

Aussi, les mesures suivantes seront appliquées :

- ▶ Annulation de toutes les chorales, de tous les chœurs, de tous les orchestres (y compris les ensembles) et des cours d'éveil 5 ans. Les autres cours sont maintenus.
- ▶ Les évaluations seront assurées mais les auditions au CRR sont, elles, annulées jusqu'à samedi inclus.
- ▶ Le masque redevient obligatoire durant toute la durée des cours de danse.

La Direction du Conservatoire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53